

FICHE-CONTACT

à destination des enseignants

Demande d'intervention pédagogique ponctuelle

1. Présentation du dispositif
2. Vous et votre classe
3. Votre projet
4. Votre demande d'intervention
5. Choix du lieu et de l'intervenant PREN (Partenaire Relais pour l'Éducation Nationale)
6. Conditions de sécurité en sortie terrain *[nécessite une validation signée]*

1. Présentation du dispositif

Les interventions pédagogiques ponctuelles concernent les classes de CP jusqu'au lycée niveau terminal (en filières générales ou technologiques) de l'Éducation Nationale ou sous contrat.

Format possible des interventions ponctuelles :

- 2h en classe + 1 journée terrain
- 2h en classe + 1/2 journée sur le terrain la même journée si le bus parcourt le trajet site-école en moins de 30 minutes
- 1 journée terrain.

Pour des raisons évidentes d'accès partagé à ces interventions prises en charge par le Parc, il est posé un **nombre maximum de 3** demi-journées/enseignant/an pour une classe.

Ces interventions seront assurées par un **Partenaire Relais pour l'Éducation Nationale (PREN)** en prestation pour le compte du Parc. Ces professionnels ont été sélectionnés et sont encadrés par le Parc.

Votre demande doit être **formulée à un PREN au minimum 6 semaines avant la période d'intervention souhaitée.**

Un dispositif en 3 étapes pour l'enseignant :



- Pour une sortie envisagée, contacter un PREN pour identifier un lieu (à l'aide de la liste des sites de découverte) et une date afin de renseigner la présente fiche-contact
- Renvoyer la fiche-contact à pedagogie@reunion-parcnational.fr
- Se caler / échanger avec le PREN pour bien préparer l'intervention

Interventions :
- 2h en classe
- et/ou 1 demi-journée
- et/ou journée sur le terrain

Renseigner le bilan en ligne suite à l'intervention
<https://formulaire.ofb.fr/fiche-bilan-intervention-pedagogique-ponctuelle-1672203209>

2. Vous et votre classe

Vous...

Prénom : _____ Nom : _____

Tél. : 0262 _____ Tél. mobile : _____

@ courriel / email : _____

...et votre classe

Nom de l'établissement : _____

Tél. : 0262 _____ Commune : _____

Niveau scolaire (du CP à la Terminale): _____

Nombre d'élèves (minimum 5 élèves et maximum 24 élèves pour une fiche contact):

(remplir un deuxième formulaire au-delà de 24 élèves en élémentaire ou au-delà de 28 élèves pour le collège et le lycée)

Nombre d'accompagnateurs adultes prévus (enseignant compris) : _____

3. Votre projet

Projet pédagogique dans lequel s'inscrit cette demande (indiquez la-les thématique-s de votre projet qui pourraient être abordées lors de l'intervention) :

Quel type de restitution prévoyez-vous de faire après la sortie ?

4. Votre demande d'intervention

Sur tous les sites et en classe, nos intervenants abordent une présentation du Parc (le territoire et l'établissement public) et du Bien inscrit au patrimoine mondial de l'humanité. Des notions d'écocitoyenneté sont dispensées ainsi qu'une sensibilisation aux enjeux patrimoniaux du territoire. Nos intervenants peuvent utiliser plusieurs outils/supports pédagogiques : diaporamas, lecture de paysage, clé de détermination...

- 2h en classe + 1 journée terrain
- 2h en classe + ½ journée sur le terrain la même journée si le bus parcourt le trajet site-école en moins de 30 minutes
- 1 journée terrain.

Période (quel mois) / date validée avec le PREN : _____

5. Choix du lieu (liste des sites de découverte) et de l'intervenant PREN

NORD

PREN pour le site N1

- Les Aventuriers de l'Est (Geoffrey & les Aventuriers 0692 34 45 21 – aventuriersdelest@gmail.com)



Code	SITES	COMMUNES	THÈMES	SPÉCIFICITÉS	DISTANCE max	DURÉE *	À PARTIR DE
N1	Village de Hell-Bourg	Salazie	Biodiversité	Cases et jardins créoles, marronnage	4 km	2h	CP

*Durée estimée de la randonnée (pauses et explications incluses, sans la durée du pique-nique)

PREN pour les sites N2 à N5

- Racine Reunion (Clément Sery – 0693 84 29 22 – seryclem974@gmail.com) pour les sites N2 et N3 uniquement
- Bureau Montagne Réunion (Secrétariat – 0262 66 83 65 – contact@bmr.re)
- Austral Altitude (Didier Cologni – 0692 05 79 53 - austral.altitude@orange.fr)



N2	Plaine des Chicots	Saint-Denis	Biodiversité	Le tuit-tuit dans son habitat	10 km A/R	2h à 10h	CP
N3	Colorado	Saint-Denis	Biodiversité ; Géologie et patrimoine culturel	Ilet à Guillaume	5 km A/R	4h	CP
N4	Forêt de Beaumont	Sainte-Marie	Biodiversité	Ecosystème forestier	6 km Boucle	4h30	CM2
N5	Piste forestière de Beaumont	Sainte-Marie	Biodiversité	Exotiques ; Indigènes ; forêt éponge	4 km A/R	3h	CP

OUEST

PREN pour les sites O1 à O3

- Ateliers Ti Case (Nicole Leclerfontaine - 0692 26 80 05 - lesateliersticase@gmail.com)

Code	SITES	COMMUNES	THÈMES	SPÉCIFICITÉS	DISTANCE max	DURÉE *	À PARTIR DE
O1	Berges de la Rivière des Galets	Le Port	Lecture de paysage ; Enjeux environnementaux	Lecture de paysage, initiation au croquis de paysage, enjeux environnementaux	2 km	2h	CP
O2	Ravine Bernica et Bassin Pigeon par Tour des Roches	Saint-Paul	Biodiversité ; Patrimoine culturel ; Colonisation	Ravines réunionnaises	2 km A/R	2h	CP
O3	Bassin Vidal par Tour des Roches	Saint-Paul	Biodiversité ; Patrimoine culturel ; Colonisation	Ravines réunionnaises	4 km Boucle	3h	CP
O4	Ravine Saint-Gilles (Verger Bottard)	Saint-Paul	Lecture de paysage ; Biodiversité ; Patrimoine culturel	Ravines réunionnaises	5,3 km	4h	CP

* Durée estimée de la randonnée (pauses et explications incluses, sans la durée du pique-nique)

PREN pour les sites O5 à O11

- AR Rando 974 (Rémy CONTU – 0693 22 54 37 – remycontu@yahoo.fr)
- Randonnée Pou Nout'Santé (Nelly FARJON – 0692 82 92 87 – nelly.farjon974@gmail.com)
- Bureau Montagne Réunion (Secrétariat – 0262 66 83 65 – contact@bmr.re)
- Racine Reunion (Clément Sery – 0693 84 29 22 – seryclem974@gmail.com) pour les sites O5, O6, O7, O9 et O10 uniquement

O5	Le Maïdo	Saint-Paul	Biodiversité ; Géologie ; Climatologie ; Patrimoine culturel	Mafate ; Milieu altimontain ; le lézard vert des hauts			CP
O6	Ilet Alcide	Saint-Paul	Biodiversité ; Patrimoine culturel	Forêt de bois de couleurs ; Forêt cultivée ; oiseaux forestiers	7 km Boucle	5h	CP
O7	Mafate (plusieurs sites)	Saint-Paul	Biodiversité ; Géologie ; Patrimoine culturel	////			6ème
O8	Sentier des ouvriers	Les Avirons	Biodiversité ; Géologie ; Climatologie ; Patrimoine culturel	////	2,3 km	2h	CP
O9	Le Maïdo	Saint-Paul	Biodiversité et menaces : suivi régénération post-incendie	Milieu altimontain ; Incendies à répétition ; EEE			5ème
O10	Sentier de la Glacière	Trois-Bassins	Biodiversité et menaces : suivi régénération post-incendie	Milieu altimontain ; Incendies à répétition ; EEE	12 km	11h	5ème
O11	Sentier Piton Rouge	Saint-Leu	Biodiversité et menaces : suivi régénération post-incendie	Milieu altimontain ; Incendies à répétition ; EEE	8 km	6h	5ème

			tion post-incendie				
--	--	--	--------------------	--	--	--	--

SUD

PREN pour les sites S1 à S4

- Découvertes en Terres Signées (Christine HAIRON– 0692 33 10 68 – assodecouvertesenterresignees@gmail.com)

Code	Sites	Communes	Thèmes	Spécificités	Distance maxi	Durée *	A partir de
S1	Le port	Saint-Philippe	Patrimoine culturel Biodiversité	Village et sentier littoral. Histoire maritime	Boucle 3km	3h	CP
S2	Marine Vincendo	Vincendo	Biodiversité / Géologie	Sentier géologique et botanique. Le volcanisme	2km A/R	3h	CE1
S3	Ti Sab / Four à chaux	Manapany les Bains	Biodiversité / Patrimoine culturel	Parcours littoral et village. Le gécko vert de Manapany et histoire du four à chaux	4 Km ½ Aller simple	3h	CE1
					2 km A/R		

* Durée estimée de la randonnée (pauses et explications incluses, sans la durée du pique-nique)

PREN pour les sites S4 à S10

- AR Rando 974 (Rémy CONTU – 0693 22 54 37 – remycontu@yahoo.fr)
- Randonnée Pou Nout'Santé (Nelly FARJON – 0692 82 92 87 – nelly.farjon974@gmail.com)
- Bureau Montagne Réunion (Secrétariat – 0262 66 83 65 – contact@bmr.re)
- Découvertes en Terres Signées (Christine HAIRON– 0692 33 10 68 – assodecouvertesenterresignees@gmail.com) pour S7 uniquement

S4	Notre Dame de la Paix	Tampon	Biodiversité ; Géologie ; Agriculture ; Patrimoine culturel	Rivière des Remparts ; Piton de la Fournaise			CP
S5	Plateau des Chênes	Cilaos	Biodiversité ; Géologie	////			6ème
S6	Sentier de la Roche Merveilleuse	Cilaos	Biodiversité ; Géologie	Sentier botanique			CP
S7	Forêt de Mare Longue (sentier botanique)	Saint-Philippe	Biodiversité ; Géologie	Forêt de Bois de couleurs des bas ; Pas d'accès en bus, marche d'ap- proche de 45min/1h	4 km Boucle	3h	CE1
S8	Sentier de Bon Accueil	Saint-Louis	Biodiversité ; Forêt de bois de couleurs ; Géolo- gie	Les chauves-souris (si sortie noc- turne)	4 km Boucle	3h	CP
S9	La Fenêtre des Makes	Saint-Louis	Géologie ; Patrimoine culturel ; Cycle de l'eau	Piton des Neiges ; Cirque de Cilaos			CP
S10	Bras Patates aux Makes	Saint-Louis	Biodiversité ; Géologie	////	6 km Boucle	4h30	6ème

EST

PREN pour les sites E1 à E2

- Les Aventuriers de l'Est (Geoffrey & les Aventuriers 0692 34 45 21 – aventuriersdelest@gmail.com)



Code	SITES	COMMUNES	THÈMES	SPÉCIFICITÉS	DISTANCE max	DURÉE *	À PARTIR DE
E1	Balade sur le littoral de l'Est	Saint-Benoit	Patrimoine culturel, Biodiversité, Géologie, Agriculture réunionnaise	Sentier littoral - Ti train lontan	4 km Aller simple	2h30	CP
E2	Balade de l'ilet Beth-léem	Saint-Benoit	Patrimoine culturel, Biodiversité, Agriculture réunionnaise	////	4,5 km Boucle	3h	CP

* Duréestimée de la randonnée (pauses et explications incluses, sans la durée du pique-nique)

PREN pour les sites E3 à E12

- VER (Gaé Arginthe – 0692 18 92 83 – contact@veloexplorereunion.com)
- Austral Altitude (Didier Cologni – 0692 05 79 53 - austral.altitude@orange.fr)
- Bureau Montagne Réunion (Secrétariat – 0262 66 83 65 – contact@bmr.re)



E3	Coulée 1977 – route des radiers	Sainte-Rose	Biodiversité ; Géologie ; Patrimoine culturel	////			CP
E4	Route du Volcan ; Pas de Bellecombe	Sainte-Rose	Biodiversité ; Géologie ; Agriculture ; Patrimoine culturel	Milieu altimontain			CP
E5	Grand-Etang	Saint-Benoît	Biodiversité ; Géologie	////	7 km Boucle	5h	CP
E6	Eden	Bras-Panon	Biodiversité ; Patrimoine culturel	////	2 km A/R		CP
E7	Bébour	Saint-Benoît	Biodiversité ; Géologie ; Patrimoine culturel	Prévoir un petit bus			CP
E8	Bélouve	Plaine des Palmistes	Biodiversité ; Géologie ; Patrimoine culturel	Prévoir un petit bus	11 km Boucle	10h	CP
E9	Pandanaie	Plaine des Palmistes	Biodiversité	////			CP
E10	Piton des Songes	Plaine des Palmistes	Biodiversité ; Géologie ; Patrimoine culturel	////	3 km Boucle	2h	CP
E11	Petite Plaine	Plaine des Palmistes	Biodiversité	////	1km Boucle	2h	CP
E12	La Maison du Parc	Plaine des Palmistes	Visite libre de l'exposition permanente interactive : La Réunion, île de nature, cœur des Hommes	À coupler avec la visite d'un site à proximité			CP

La **dotation biodiversité** est allouée par le Département de La Réunion au transport des écoliers et collégiens de La Réunion pour la découverte des Espaces Naturels Sensibles (E.N.S) et contribuer à sa protection.

<https://www.departement974.fr/dotationbiodiversite>

6. Conditions de sécurité en sortie terrain

Les PREN ou agents assurent uniquement l'animation. **L'encadrement et la sécurité des élèves sont à la charge de l'enseignant.** Il est important que chacun connaisse son rôle.

Ce qui relève de l'enseignant

En amont, à l'école :

- 1 – Connaître le cadre et particulièrement les taux d'encadrements en vigueur sur ce genre de sortie ([textes en ligne](#))
- 2 – Vérifier que les enfants soient tous équipés :
 - Être bien chaussé (chaussures fermées et crantées), tenue de marche, casquette (ou équivalent), imperméable / kway, vêtement chaud, crème solaire, anti-moustique, un goûter et - surtout - de l'eau (1,5 l par personne). Prévoir un repas sorti du sac si la sortie est à la journée ;
 - Une tenue et des chaussures de rechange en cas de mauvais temps ;
 - Papier, stylo ou crayon, et si possible appareil photo.
- 3 – Définir et communiquer les rôles et les responsabilités : élèves, groupes d'élèves, accompagnateurs
- 4 – Emporter la trousse de secours (dont la composition aura été définie si possible avec l'infirmière de l'établissement)

Sur le terrain :

- 1 – Réaliser régulièrement le comptage des élèves
- 2 – Rappeler les rôles et les responsabilités de chacun
- 3 – Veiller à la sécurité des élèves
- 4 – Participer activement à l'encadrement des élèves lors de la sortie.

Ce qui relève de l'accompagnateur agréé

L'accompagnateur participe à l'encadrement des élèves lors de la sortie, avec l'accord et sous la responsabilité de l'enseignant qui l'organise. Il se voit co-encadrer l'ensemble des élèves ou il se voit confier l'encadrement d'un groupe précis d'élèves (idéalement un accompagnateur pour un groupe de 6 élèves dans le premier degré).

- 1 – Identifier clairement les élèves de son groupe et se faire identifier d'eux
- 2 – Maintenir le contact visuel et verbal avec les élèves de son groupe
- 3 – Sauf cas d'urgence ou organisation particulière, ne prendre aucune initiative dans l'organisation des déplacements et des activités

Ce qui relève de l'intervenant du Parc (PREN)

Les PREN du Parc national sont les intervenants de la sortie. Ils sont là pour transmettre un savoir complémentaire à celui de l'enseignant apporté en classe.

Le Parc national, par l'intermédiaire de ses PREN , se réserve le droit d'annuler ou de modifier l'intervention sur le terrain an cas d'aléas météorologique, de danger identifié ou d'encadrement insuffisant.

Validation

Je certifie, Mme / M _____ , avoir pris connaissance des conditions de sécurité en sortie terrain et m'engage à les respecter.